

■ **Technocalor SA**, à Genève, étude de projets dans les domaines du chauffage central, conditionnement d'air, etc. (FOSC du 06.05.1998, p. 3074). Reprise de l'actif et du passif, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Epcor' Etude et Promotion de la Construction SA, à Genève, selon contrat du 23.03.2004 et bilan au 31.12.2003, comportant un actif de CHF 1'488'805.93 et un passif envers les tiers de CHF 11'720, soit un actif net de CHF 1'477'085.93. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société est propriétaire de toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 4502 du 07.04.2004
(02212670 / CH-660.0.107.965-9)